

Coupures d'électricité : les maires seront prévenus trois jours à l'avance

On commence à en savoir plus sur l'organisation des « délestages », c'est-à-dire des coupures d'électricité qui, de façon de plus en plus probable, risquent de toucher le pays cet hiver.

Les collectivités locales, et en particulier les maires, auront un rôle important à jouer lors de ces épisodes.

Coupures d'électricité : les maires seront prévenus trois jours à l'avance

Plus les jours passent, plus il semble inéluctable que le pays va être touché par des coupures d'électricité cet hiver, résultat d'une situation inédite due à la concomitance de la crise ukrainienne et de l'indisponibilité d'une large partie des réacteurs du parc nucléaire français. Le gouvernement commence à préparer largement les esprits à cette possibilité, Enedis ayant, de son côté, déjà préparé le dossier depuis longtemps

<https://www.maire-info.com/crise-energetique/coupures-deelectricite-les-maires-seront-prevenus-trois-jours-avance-article-26973>

WWW.SAFPT.ORG

Libre-Autonomie-Indépendant

Droits

Obligation

Défense

Information